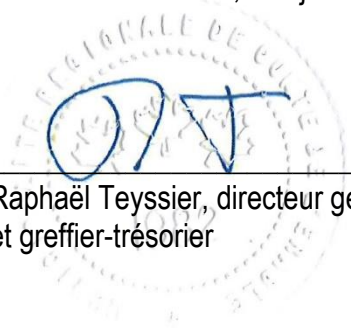


AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2025 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Avis public est donné par le soussigné, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Érable qui aura lieu le mercredi 17 juin 2026, à 18 h 30, seront déposés le rapport financier 2025 ainsi que le rapport du vérificateur externe de la MRC pour l'année 2025.

Donné à Plessisville, le 8 juin 2026.



Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Raphaël Teyssier, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de L'Érable, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus sur le site Internet de la MRC de L'Érable et au panneau d'affichage du centre administratif en date du 8 juin 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8 juin 2026.



Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier